Gouvernement du Québec

Décret 103-2025, 5 février 2025

CONCERNANT la nomination de madame Josée Synnott comme directrice générale du Centre de services scolaire des Chic-Chocs

ATTENDU QUE le deuxième alinéa de l'article 73 des dispositions transitoires et finales de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (2023, chapitre 32) prévoit notamment que malgré l'article 198 de la Loi sur l'instruction publique, le gouvernement peut nommer un nouveau directeur général d'un centre de services scolaire;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer le directeur général du Centre de services scolaire des Chic-Chocs;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation :

QUE madame Josée Synnott, directrice générale par intérim, Centre de services scolaire des Chic-Chocs, soit nommée directrice générale du Centre de services scolaire des Chic-Chocs à compter du 17 février 2025.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

84978

© Éditeur officiel du Québec, 2025